



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ batpi@batpi.com

<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

FORMATION S.S.I.A.P. 2 - INITIAL

Public : Postulant chef d'équipe de sécurité incendie en ERP ou IGH
Non accessible aux handicapés

Pré requis : Respect des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 :

- ✓ Titulaire SSIAP1 ou équivalent et avoir exercé ces fonctions pendant 1607 heures sur les 24 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
- ✓ AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité
- ✓ Aptitude médicale avec certificat de moins de 3 mois

Nombre de stagiaire par session : 8 stagiaires maximum – 4 minimum

Durée totale indicative : 80 heures sur 2 semaines

Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité des personnes - Encadrer et former l'équipe de sécurité incendie - Former les employés de l'établissement à la sécurité incendie - Diriger le poste de sécurité lors des sinistres - Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours

Moyens pédagogiques : Cours magistraux - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – QCM tout au long de la formation - Matériel nécessaire aux moyens de secours incendie et électrique, aux rondes, SSI, locaux adaptés avec RIA et plan interactif, équipement consignation électrique, modèles d'imprimés obligatoires

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Sappeï

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

Dates des prochaines sessions et délai d'entrée disponibles sur le devis ou sur le site

<https://www.formation-incendie-ssiap.com/>

Formation certifiante et Éligible au CPF : Code 236960 Validation : Diplôme SSIAP 2

MODULES	CONTENUS	DUREE
1 ^{ère} partie Rôle et missions du chef d'équipe	- gestion de l'équipe de sécurité - management de l'équipe de sécurité - organisation d'une séance de formation - gestion des conflits - évaluation de l'équipe - information de la hiérarchie - application des consignes de sécurité - gestion des incidents techniques - délivrance du permis feu	38 h 00
2 ^{ème} partie Manipulation des Systèmes de Sécurité Incendie	- système de détection incendie - système de mise en sécurité - installations fixes d'extinction automatique	10 h 00
3 ^{ème} partie Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie	- réglementation du Code du travail - commissions de sécurité et commission d'accessibilité	6 h 00
4 ^{ème} partie Chef du poste central de sécurité en situation de crise	- gestion du poste central de sécurité - conseils techniques aux services de secours	16 h 00
5 ^{ème} partie Concrétisation des acquis	- préparation à l'examen	10 h 00
Evaluation	- épreuve écrite avec QCM de 40 questions	40 min
	- épreuve orale : animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
	- épreuve pratique : exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min /stagiaire

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38

N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2010-00703 sous le numéro 38-0005 Convention de formation avec FFSS38 n°2801211-2

SSIAP2-005-15 avril 2020 Rev. C